

## PETITE(s) HISTOIRE(s) DE PARFOURU

### 1920 PARFOURU HONORE SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à notre pays. La France, d'abord débordée, réussit au prix de très lourdes pertes, à stabiliser la situation. De guerre de mouvement, le conflit armé est devenu guerre de tranchées : il va s'éterniser... Ce long conflit très meurtrier ne s'achèvera que le 11 novembre 1918 avec la signature de l'armistice.

La « grande guerre » aura tué 10 millions de personnes. La France qui a mobilisé 8 400 000 hommes a perdu 1 400 000 des siens et devra soigner 3 500 000 blessés.

Parfouru a laissé 12 des siens au champ d'honneur.

Le **15 janvier 1920** la municipalité inaugure la plaque commémorative portant l'inscription

**«AUX ENFANTS DE PARFOURU SUR ODON MORTS POUR LA FRANCE »**

**Les plaques commémoratives**, comme les monuments aux morts, marquent le souvenir des soldats tués lors de la Première Guerre mondiale. La plupart des monuments aux morts communaux furent construits rapidement après la fin de la Première guerre. S'il n'y a pas de stèle communale, il existe, la plupart du temps, une plaque communale ou paroissiale dans une des églises de la commune. Plus réduites en taille et moins onéreuses que les majestueux et coûteux monuments de pierre, les plaques commémoratives furent apposées en grand nombre, dès l'année 1920.



**Plaque commémorative mise en place le 15 janvier 1920 sur le mur de l'église**

La plaque commémorative apposée sur le mur de l'église de Parfouru sur Odon est inaugurée le 15 janvier 1920 comme en témoigne ce compte-rendu succinct :

*« Une cérémonie bien touchante dans sa simplicité s'est déroulée le 15 janvier 1920 dans la commune de Parfouru sur Odon, une des plus petites communes du département. Il s'agissait d'inaugurer ce jour-là une plaque souvenir apposée dans le cimetière communal, à la mémoire des soldats morts pour la France. »*

*« A dix heures, dans l'église toute tendue de noir par les soins de Madame Auger, Monsieur le curé d'Epinay a commencé le service funèbre. Le catafalque, élevé dans le chœur de l'église, était drapé aux couleurs nationales. Quatre drapeaux étaient placés aux encoignures et un autre était porté par Monsieur Armand Madeleine en uniforme bleu horizon. Le deuil était conduit par les membres du conseil municipal. »*

*« Après l'office, Monsieur le curé a prononcé une allocution patriotique puis s'est dirigé avec son clergé vers le cimetière pour procéder à la bénédiction de la plaque sous laquelle avait été déposée une magnifique couronne en fleurs naturelles et verdure faite par une jeune veuve de la guerre, Madame Georges Robert. »*

Après le départ du clergé, un jeune soldat de la classe 1915, Georges Martin, décoré de la croix de guerre, a lu les quelques phrases suivantes que Monsieur Bellissent, maire et conseiller général, retenu à la chambre par une légère indisposition, n'avait pu prononcer lui-même.

Voici le discours d'inauguration

Mesdames, Messieurs,

Une bien triste cérémonie nous réunit aujourd'hui. Une tristesse infinie nous accable tous en ce moment. Nos cœurs battent à l'unisson en pensant à nos héroïques concitoyens qui ont donné leur vie pour la grandeur de la France.

Ils sont morts pour que nous vivions, pour que nous et nos successeurs jouissions en paix des biens qu'ils nous laissent, du plus précieux de tous : la Liberté.

Cette belle jeunesse vivait paisiblement en travaillant au milieu des familles joyeuses. Brusquement, comme un coup de foudre, il lui fallut partir pour défendre la frontière lâchement attaquée.

La France avait besoin de ses enfants. Ils se levèrent d'un commun accord et, pleins d'espoir, ils coururent aux armes.

Hélas ! Combien tombèrent dès les premiers jours ! Combien sont morts depuis, loin de leurs foyers, loin de ceux qu'ils aimaient, dont ils faisaient la joie, dont ils devaient être les soutiens des vieux jours !

Vous souvenez-vous, mes chers amis, de l'angoisse qui nous étreignait le cœur à l'annonce des sinistres nouvelles qui se succédaient sans relâche ? A l'angoissante anxiété des malheureux parents dont les fils faisaient la retraite de Belgique ?

Les craintes étaient fondées, hélas ! Les funèbres nouvelles nous arrivaient coup sur coup.

Le capitaine de Parfouru tombait à la tête de sa compagnie en la conduisant à l'assaut des tranchées boches à Berry au Bac le 16 septembre 1914.

A deux kilomètres de là, le caporal Beaumais Arthur, le si sympathique instituteur de Tournay, votre dévoué secrétaire de mairie, expirait à l'ambulance du château de Brimont le 22 septembre et était inhumé par les Allemands.

Puis Lange Ernest à Guise ; Gamblin Jules à l'Échelle Saint Aurin le 8 octobre tombaient sur le champ de bataille et Robert Georges était enlevé par la maladie à l'hôpital de Reims le 5 décembre.

L'année 1915 nous cause quatre nouveaux deuils :

Eugène Le Barbey à Neuville Saint-Vaast le 9 mai

Le Fèvre François à Mondeville le 10 mai

Marie Ernest, au village d'Ecurie, près Arras, le 3 juin

Bacon Eugène à l'hôpital de Sad El Bar (Turquie) le 15 juillet

Ménard Emile et le caporal Pinchon sont relevés et inhumés sur les champs de bataille, le premier au moulin d'Avocourt le 10 avril 1916 et le second à Moutiers (Aisne) le 26 juillet 1918. Tous les deux avaient été cités à l'ordre de l'armée pour leur bravoure et décorés de la croix de guerre.

Taflet Ernest s'éteint à l'hôpital de Lyon en 1917.

Héroïques martyrs, notre reconnaissance pour votre glorieux sacrifice sera aussi longue que notre existence ! L'estime et l'amitié dont nous vous entourions resteront gravées profondément en notre mémoire.

La dette que nous avons contractée envers vous ne s'éteindra jamais. Nous la reporterons sur ceux qui vous étaient si chers : veuves si heureuses naguère et seules aujourd'hui, en tête à tête avec votre douleur et le souvenir de votre bonheur à jamais ravi ;

Petite Georgette, qui n'a pas eu le bonheur de recevoir une seule caresse de son père et dont l'intelligence et le jugement semblent au-dessus de son âge ;

Pères de famille, et vous surtout pauvres mères qui, pendant tant d'années, aviez prodigué jour et nuit les soins si tendres et si affectueux au fils chéri entre tous qui vous devait l'existence.

Nous comprenons votre immense affliction, nous la partageons et nous vous présentons en ce triste jour nos plus sincères condoléances et l'expression de notre sympathie la plus cordiale.

Pauvres amis, votre mémoire sera pieusement conservée parmi nous ; dans nos cœurs, notre gratitude ne périra pas. Cette plaque, érigée par la reconnaissance des survivants, transmettra aux générations futures la grandeur de votre sacrifice.

Vous avez été mutilés, déchirés, mais au moins votre corps repose dans cette terre de France dont votre sacrifice a été la rançon.

Jeunes gens, nous pleurions ensemble la justice qui semblait nous avoir abandonnés en 1870. Elle a été lente à revenir ; elle s'est mise en marche bien tard ; elle a suivi un chemin douloureux et ensanglanté.

Mais enfin, la voici de retour, grâce à la vaillance des morts et de ceux qui, plus heureux, ont pu surmonter de si grands dangers. Aux jeunes générations maintenant de consolider son œuvre, de rendre la victoire efficace et la paix féconde, de préparer une France plus belle, plus noble, plus humaine que la France d'aujourd'hui.

Demain, nous qui marchons vers la vieillesse, nous passerons le flambeau à d'autres mains ; Notre chère patrie veillera à ce que la flamme en soit toujours plus vive, plus chaude, plus lumineuse.

*Et vous, glorieux Morts pour la France, nous vous disons avec le grand poète Victor Hugo :*  
*Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie*  
*Ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie.*  
*Nous prierons pour vous ! Reposez en paix dans la gloire !*  
*Pax in gloriam !*

Cette allocution, dite d'une voix claire, quoique bien émue, a été écoutée dans le plus religieux silence. Bien des larmes perlaient dans les yeux des assistants.

Puis la foule s'est lentement dispersée, emportant dans son cœur un pieux souvenir de cette réunion de famille où aucune personnalité étrangère n'avait été engagée, la commune ayant voulu lui conserver un caractère de stricte intimité.

Le bureau de bienfaisance avait voulu lui aussi s'associer au deuil général en faisant procéder à une distribution de pain aux indigents en souvenir des héros disparus.